

SÉANCE DU COMITE SYNDICAL DU 15 DECEMBRE 2022

2022-101 DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DE L'ASSOCIATION AMORCE

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi quinze décembre, le Comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 9 décembre 2022, s'est réuni dans la salle du Comité au SYDELA à Orvault, sous la présidence de Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 21

Votants : 23

Titulaires présents :

Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire
Frédéric DUNET, délégué du collège électoral de la Presqu'île de Guérande – Atlantique
Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grand Lieu
Dominique DAVID, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval
Didier MEYER, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo
Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral d'Estuaire et Sillon
Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la Région de Blain
Jean-Paul ALLANIC, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire
Sébastien CHAMBAGNE, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo
Dominique GEFFRAY, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval
Laurence GUILLEMIN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Philippe JOUNY, délégué du collège électoral de Pont-Château et Saint-Gildas-des-Bois
Denis LAPADU-HARGUES, délégué du collège électoral de La Presqu'île de Guérande – Atlantique
Gaëtan LÉAUTÉ, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz
Sylvain LEFEUVRE, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Pascal PAILLARD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire
Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la Région de Nozay
Henri RABERGEAU, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis
Laurent ROBIN, délégué du collège électoral de de Sud Retz Atlantique

Délégués titulaires absents :

Jean-Pierre BELLEIL, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis (excusé)
Joël BARAUD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire pouvoir à Didier MEYER
Florian BOYERE, délégué du collège électoral de Pays de Redon (excusé)
Denis DUGABELLE, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz pouvoir à Frédéric DUNET
Régis MOESSARD, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (excusé)

Délégués suppléants présents :

Robin GOULAOUIC, délégué du collège électoral de Pays de Redon
Nicolas MAHÉ, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire

Secrétaire de séance : Didier MEYER

Affichage le 16 décembre 2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles 6-1 à 6-4 des statuts du SYDELA, relative aux activités complémentaires liées à la transition énergétique,

Vu les statuts de l'association « AMORCE » de type loi 1901, en date du 16 novembre 2020,

Vu la délibération 2022-92 du Comité syndical en date du 17 novembre 2022 portant adhésion à l'association AMORCE,

Considérant qu'AMORCE est une association nationale au service des collectivités territoriales des associations et des entreprises, regroupant les communes, les intercommunalités, les syndicats mixtes, les régies, les sociétés d'économie mixte, les départements, les régions, ainsi que leurs partenaires compétents en matière de gestion des déchets ménagers, de réseaux de chaleur ou d'énergie.

Considérant qu'il convient de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant pour représenter le Comité syndical au sein des diverses instances de l'association.

Après en avoir délibéré, le Comité décide, à l'unanimité :

- **De désigner M. Didier MEYER pour le représenter en tant que titulaire au sein des diverses instances de l'association, ainsi que M. Sylvain LEFEUVRE en tant que suppléant.**

**Le Président,
Raymond CHARBONNIER**